

## Bruxelles 1992-2002

Benoît Moritz, texte écrit pour illustrer des visites organisés par le VAI

Il y a peu, l'architecte néerlandais internationalement reconnu Rem Koolhaas lançait l'idée de décrisper les Bruxellois dans leur relation à l'architecture contemporaine. Depuis les importants travaux d'infrastructure et d'actualisation de la ville réalisés dans les années '60 et '70 (parmi les plus connus : travaux de la Jonction Nord-Sud, projet Manhattan au Quartier Nord, métamorphose radicale du Quartier Léopold, etc...) et dont l'achèvement de la Tour des Finances en 1982 constitue l'ultime avatar, l'idée est communément répandue que les Bruxellois ont tendance à voir d'un mauvais regard toute immersion dans le tissu urbain de bâtiments affirmant clairement leur esprit contemporain.

En réaction aux grands travaux s'est forgée à Bruxelles une école, celle de la reconstruction de la ville, érigeant en modèle la ville du XIXe siècle. Alors qu'il s'agissait au départ d'une idée probablement louable, le modèle est aujourd'hui devenu un dogme qui tourne à sa propre caricature. Ainsi, suite à la prise de pouvoir dans les milieux économiques et politiques des idées issues de la contestation, la production architecturale bruxelloise s'est vue dominée par le pastiche et la copie s'inscrivant ainsi pleinement dans une "post-modernisation" de la ville. La réalisation de l'ensemble Carrefour de l'Europe en face de la Gare Centrale dans des styles étrangement médiévaux et néo-classiques est certainement l'exemple le plus représentatif de ce type de prise de position.

Le phénomène de la ville post-moderne n'est cependant pas propre à Bruxelles : il se retrouve en effet dans de nombreuses villes européennes. Il se caractérise par la production d'une architecture iconique, qui s'abrite derrière un langage sûr et communément accepté (avec des références à l'architecture médiévale ou classique), cumulée à une tendance à l'appropriation des espaces publics par les intérêts particuliers des promoteurs privés. Les codes propres aux grands bâtiments publics du XIXe siècle (localisation, symbolique, langage, etc...) sont par ailleurs appropriés par les investisseurs privés traduisant de la sorte la volonté du monde économique d'affirmer sa position de pouvoir dans l'espace social néolibéral.

Le meilleur exemple de ce type d'attitude est vraisemblablement le front de bâtiments de l'avenue du Port le long du Canal : se trouvent à cet endroit de part et d'autre du boulevard Léopold II les immeubles administratifs de la Communauté française. L'ensemble de l'alignement est largement dominé par le siège central de la KBC érigé en forteresse "Oncle Picsous" dans un quartier qui lui est hostile, et qui fait pendant dans le bas de la ville au Palais de Justice dessiné par Poelaert dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Un autre bon exemple est celui de l'ensemble du complexe du Parlement européen établi à l'arrière de la Gare du Luxembourg dans le Quartier Léopold. Ici, la situation s'avère caricaturale : les pouvoirs publics, incapables d'assumer leurs responsabilités d'accueil des institutions européennes, ont délégué à un consortium financier privé la construction

des infrastructures nécessaires. Le résultat s'inspire des codes urbanistiques de la monumentalité classique, sans toutefois arriver à en reproduire les qualités les plus élémentaires : le Parlement est caché par une muraille d'édifices administratifs rendant ainsi sa disponibilité quasiment nulle par rapport à l'espace public.

Le tableau n'est pas tout à fait noir et bien heureusement, certains ont compris que l'enjeu du renouvellement urbain ne se trouvait pas uniquement au niveau de l'application d'un langage mais que des architectures pouvaient se réclamer de l'urbanité tout en proposant une position clairement contemporaine. Afin de trouver une place dans la production de la ville, l'architecture contemporaine a donc dû s'inventer une stratégie propre, celle de l'infiltration. Cette stratégie se caractérise par la volonté de ne pas heurter le regard; il s'agit le plus souvent d'une architecture qui se joue de la rénovation ou de la création neuve en rapport à l'existant.

Ainsi, à Bruxelles, les lieux de la création architecturale contemporaine ne sont pas ceux dans lesquels se situent les enjeux urbains majeurs (Quartier Léopold, Quartier Nord, Centre Ville, ...) mais ceux qui au contraire sont oubliés par la spéculation contemporaine et de ce fait ne jouissent pas de moyens financiers analogues à ceux des grands projets qui forgent l'image contemporaine de la capitale: quartiers connotés négativement, anciennement industriels, quartiers aux profils socio-économiques bas, quartiers perdus entre infrastructures,.....

Afin d'être complet, il convient de ne pas oublier le contexte dans lequel ces architectures émergent : celui du nouveau urbain fondé sur le modèle de la ville compacte. Ce scénario porté par certaines élites politiques et sociales considère la limitation du pouvoir politique aux dix-neuf communes bruxelloises comme une chance dans la mesure où il fournit aux autorités un principe organisateur du devenir de la ville dans un espace restreint au sein duquel la question des occupations obsolètes et sous-utilisées s'avère primordiale. Concrètement et sous différentes formes, les réalisations qui sont présentées le long des deux parcours proposés lors de cette journée s'inscrivent dans ce mode de pensée d'aménagement de la ville. Les exemples sont le fait de politiques publiques volontaristes (Contrat de Quartier, programme Urban, programmes d'investissement culturel ou pédagogique) mais aussi de particuliers dont l'investissement dans des quartiers difficiles tend à valider la stratégie du renouvellement urbain.

Le premier parcours, "injections dans les marges", propose la découverte des dynamiques en cours dans les quartiers aux abords du Canal Bruxelles-Charleroi. Il s'agit principalement d'illustrer des réalisations emblématiques du renouvellement urbain par la reconquête des friches abandonnées.

Le second parcours, "architectures éphémères aux abords de la Jonction Nord-Midi", aborde quant à lui des éléments réalisés temporairement sur des terrains ou des immeubles dont l'inoccupation pose aujourd'hui question.

bruxelles, 2002